

SÉANCE DU 13 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à neuf heures, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Hôtel d'Orléans à Albi, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

7 mars 2023

Date d'affichage :

7 mars 2023

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 13032023 /2.4

Nombre de voix délibératives :

48 : Délibération n°1

50 : Délibérations n° 2.1 à n° 5.1

Membres titulaires présents : 41

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE, est sorti de la salle et n'a pas participé au vote pour les délibérations n° 2.2, 2.6, 2.10, Jean-Charles BALARDY (à partir de la délibération n°2.1), Denis BAYLE, Alain BOUISSET (pouvoir de Jacques BIAU), Michel BUFFEL, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM (pouvoir de Eric LEROUX), Elian COMENT, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Michel FARENC), Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Frédéric ICHARD (à partir de la délibération n°2.1), Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX (pouvoir de Marc MONTAGNÉ), Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Franck MONNERET, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Francis REMIOT (pouvoir de Marc MADERN), Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 3

Bernard BARRIER (représenté par Thomas VINCENT), Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL), Christian HAMON (représenté par Thierry FOULCHÉ).

Membres suppléants présents : 3

Thomas VINCENT (représente Bernard BARRIER), Jean-Louis ROUSSEL (représente Christian CAYRE), Thierry FOULCHÉ (représente Christian HAMON).

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 6

Jacques BIAU (pouvoir à Alain BOUISSET), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Michel FARENC (pouvoir à Didier GAVALDA), Eric LEROUX (pouvoir à Vincent COLOM), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT), Marc MONTAGNÉ (pouvoir à Nicolas LEROUX)

Membres titulaires excusés : 10

Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Xavier ICHARD, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Noël MEYSSONNIER, Mickaël VIATGE.

Objet : Adoption budget principal 2023

Le budget primitif principal du SDET, soumis à l'approbation du comité syndical, est équilibré comme suit :

- En section de **fonctionnement** à **13 926 206,08 €**
- En section d'**investissement** à **54 451 312,07 €**

La présentation de ce budget fait suite au rapport d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du comité syndical du 13 février 2023.

Le contenu du budget est présenté dans le rapport ci-après (Cf. présentation générale du budget primitif M57 ci-après).

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **Adopte** le budget primitif principal 2023

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 15/03/2023

ID : 081-258100072-20230313-13032023_2_4-BF



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 13 mars 2023

**Le Président,
M. Alain ASTIE**

